

RIPOSTE

Réseau Inter Professionnel d'Ouverture Sociale et Territoriale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



PÔLE JEUNESSE

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

ESPACE INTERACTIF "LA PEPINIÈRE"

CHANTIERS

Avril 2018

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA PREVENTION SPECIALISEE	2
3. L'EQUIPE	3
4. LE PUBLIC ACCOMPAGNE PAR LA PREVENTION SPECIALISEE	4
5. LES DIFFERENTES ACTIONS DE LA PREVENTION SPECIALISEE	8
5.1. LES COURT-METRAGES	8
5.2. LA « COLLECTE DE STYLOS »	9
5.3. LES ACTIONS MENEES AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	10
5.3.1. <i>Le groupe d'expression libre</i>	10
5.3.2. <i>Le dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE)</i>	11
5.3.3. <i>Le forum citoyen et santé</i>	12
5.4. LES ACTIONS MENEES AVEC LE CENTRE ADOS DE L'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN	13
5.5. ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'UNE ASSOCIATION	13
6. LES DIFFERENTES PRESENCES SOCIALES	15
6.3. FESTIVAL ADO	15
6.4. FESTIVAL ZION D'ETE	15
7. LES REUNIONS	15
7.1. LES REUNIONS EN INTERNE	15
7.1.1. <i>La réunion de service hebdomadaire</i>	15
7.1.2. <i>La réunion interservices</i>	16
7.1.3. <i>La réunion mensuelle d'analyse des pratiques professionnelles</i>	16
7.2. LES REUNIONS PARTENARIALES	16
7.2.1. <i>La Commission Inter-Partenariale Jeunes (CIPJ)</i>	16
7.2.2. <i>La Commission Garantie Jeunes</i>	17
8. ESPACE INTERACTIF « LA PEPINIÈRE »	18
8.1. LES OBJECTIFS	18
8.1.1. <i>Les objectifs généraux</i>	18
8.1.2. <i>Les objectifs spécifiques</i>	18
8.2. LES ACTIONS MENEES EN 2017	19
8.2.1. <i>Partenariat sur le lieu de vie</i>	19
8.2.2. <i>Accueil, informatique, bureautique</i>	19
8.3. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI EN 2017	20
<i>Fréquentation en nombre de visites</i>	20
<i>Mixité du passage sur l'année 2017</i>	21
9. LES CHANTIERS LOISIRS	21
10. PERSPECTIVES 2018	26

1. INTRODUCTION

Depuis 2016, le service de Prévention Spécialisée s'est constitué en pôle jeunesse avec la création de l'espace multimédia intergénérationnel « la Pépinière » situé au cœur du quartier des Escanaux. Ce lieu a ouvert ses portes il y a un peu plus d'un an et le service est assuré par deux animateurs dont un est spécialisé en informatique. L'équipe s'est agrandie depuis juillet 2017 avec l'arrivée d'un volontaire en service civique. Cependant, un animateur est actuellement manquant pour que l'équipe soit au complet.

Encore cette année, les activités du pôle sont en croissance, les éducateurs travaillent séparément afin de pouvoir répondre au mieux aux différentes demandes. Cependant, un travail a été fait afin d'avoir un réel travail d'équipe, certaines actions ont donc été arrêtées. Le projet « collecte de stylos », mis en œuvre par l'apprenti éducateur spécialisé a vu le jour au cours de cette année.

Ce rapport d'activité tend à mettre en lumière les différentes actions du pôle jeunesse et d'en évaluer les effets. Outre l'augmentation de la file active qui a généré la hausse des accompagnements, l'équipe a mis en place des actions collectives, l'action phare reste, pour 2017, les chantiers loisirs. Le point fort des chantiers loisirs se manifeste par une action citoyenne au cœur du quartier, créant de l'animation et du lien social. Au delà de la valorisation financière, les jeunes sont fiers de participer à la rénovation des bas et halls d'immeubles. La liste d'attente pour participer à ces chantiers témoigne de l'intérêt des jeunes pour cette action hebdomadaire. Le challenge pour 2017 consistera à créer des passerelles pour développer des actions mixant les générations, axe que nous avons intérêt à réfléchir collectivement, dans l'objectif d'accompagner la parentalité. En effet, nous verrons que les ruptures familiales représentent une difficulté récurrente, au même titre que la précarité financière.

Enfin, le projet de service a été finalisé en 2017 suite aux conclusions de l'évaluation interne qui a eu lieu au cours de l'année.

2. Le cadre règlementaire de la Prévention Spécialisée

La loi du 6 janvier 1986 a transféré aux présidents des Conseils généraux, les compétences de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont la Prévention Spécialisée est l'une des missions. Celle-ci est précisée dans les articles L 121-2 et L 221-1 du code de l'action sociale et des familles qui stipule que le département a « une mission de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale ».

L'ordonnance du 1er décembre 2005 relative aux procédures d'admission à l'aide sociale et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux qui assimilent les structures de Prévention Spécialisée à des établissements sociaux et médico-sociaux relèvent désormais de la loi du 2 janvier 2002, réformant l'action sociale.

La Prévention Spécialisée s'inscrit dans la politique de protection de l'enfance dont les orientations sont déclinées dans le schéma départemental de protection de l'enfance et plus

largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles du département. Dans le domaine de la protection de l'enfance, la prévention concerne aussi bien la prévention des inadaptations sociales que la prévention de la maltraitance mais aussi de la délinquance et des conduites à risques. Elle prend en compte les données de contexte départemental, local et national, afin de s'inscrire dans une logique de politique globale d'action sociale.

La Prévention Spécialisée et les éducateurs de ce secteur d'activité, bien que travaillant généralement pour des associations, exercent donc leur travail dans le cadre "d'une mission de service public". Ce type de politique d'aide à la jeunesse est le dernier recours face à l'échec des autres démarches éducatives institutionnelles. Il vise à favoriser la reconstruction des liens sociaux, une meilleure intégration des jeunes en rupture, ainsi que la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Elle se caractérise par :

- L'absence de mandat individualisé (Aujourd'hui il reste une posture, mais les professionnels de la Prévention Spécialisée sont tenus au "secret professionnel de mission", car ils interviennent dans le cadre d'une mission d'Aide Sociale à l'Enfance.
- La libre adhésion.
- La garantie de l'anonymat.

Ce type de politique publique d'aide à la jeunesse, est encadré par des lois. En particulier par la loi de décentralisation du 6 janvier 1986 et sont inscrites dans le code de l'action sociale et des familles, qui par exemple définit que la prévention est une prestation de l'Aide Sociale à l'Enfance.

3. L'équipe

L'équipe est composée de :

- 1 Directeur
- 1 Chef de service
- 1 Comptable
- 2 Educateurs spécialisés
- 1 Educateur spécialisé en apprentissage
- 1 Animateur spécialisé dans l'informatique
- 1 Animateur jusqu'en mai 2017
- 1 Service civique depuis juillet 2017

Durant l'année 2017, l'équipe s'oriente sur deux volets :

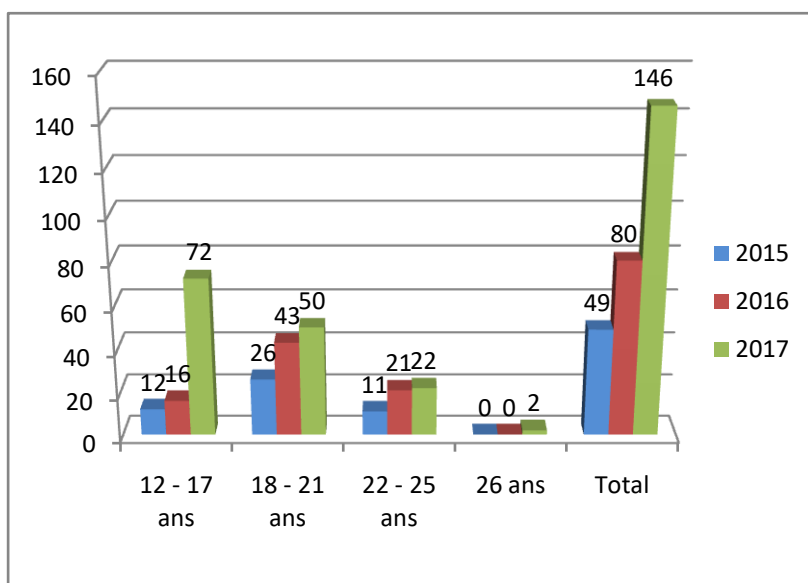
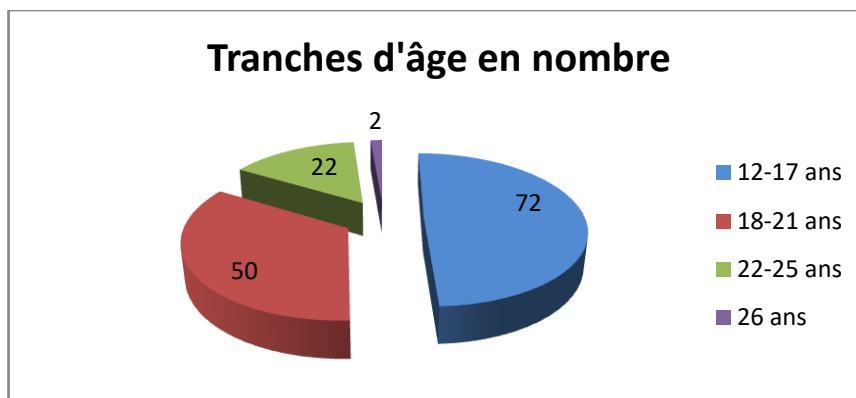
- L'éducatif pour lequel les éducateurs spécialisés sont présents.
- L'animation où l'animateur multimédia et la personne en service civique sont permanents sur le local situé au sein du quartier des Escanaux. Ils sont soutenus par les éducateurs spécialisés sur les temps précis d'ouverture.

4. Le public accompagné par la Prévention Spécialisée

Les éducateurs comptent **146** jeunes dans leur file active, toutes actions confondues. Celle-ci regroupe les jeunes qui ont été accompagnés par le service cette année, et ceux qui le sont encore. Les accompagnements ont pu être sur du court, moyen ou long terme.

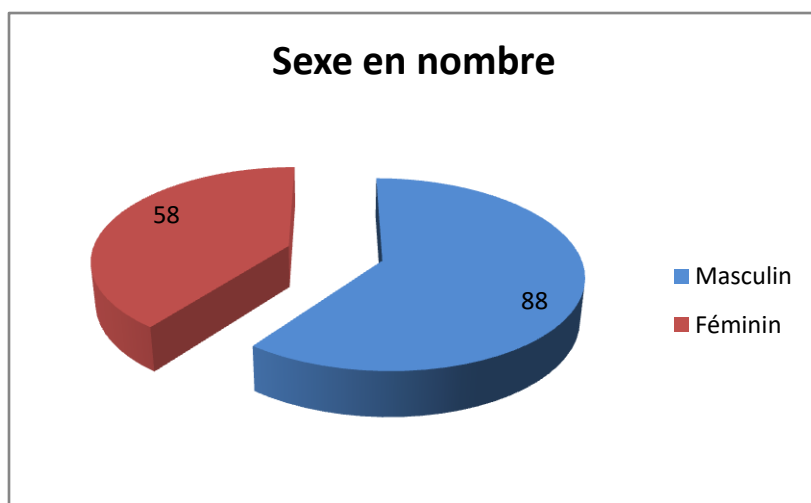
La file active

49% des jeunes sont mineurs

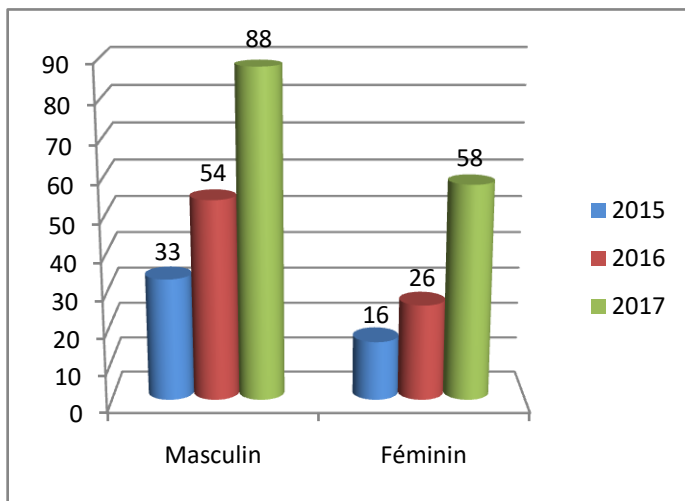


Nous avons fait une comparaison sur les 3 dernières années.

Cependant, il est difficile de les comparer puisque cette année, avec les différentes actions, la file active a augmentée mais regroupe les jeunes rencontrés, toutes actions confondues.

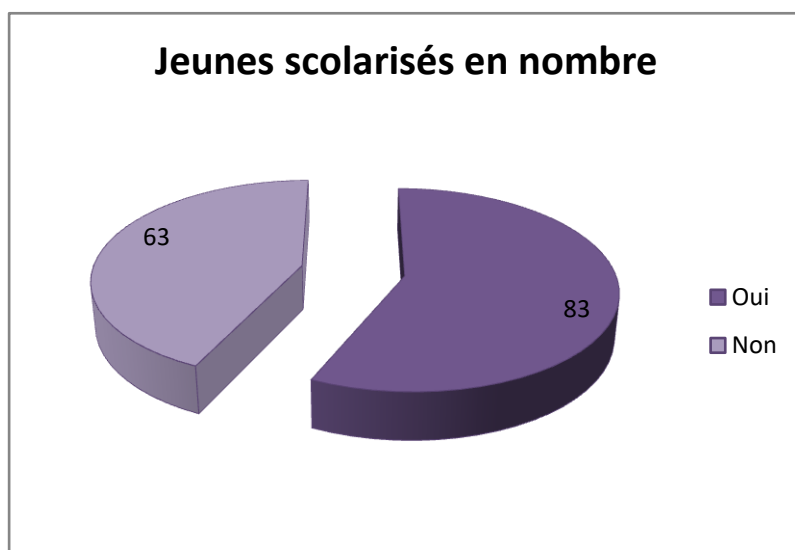


60% des jeunes sont de sexe masculin.



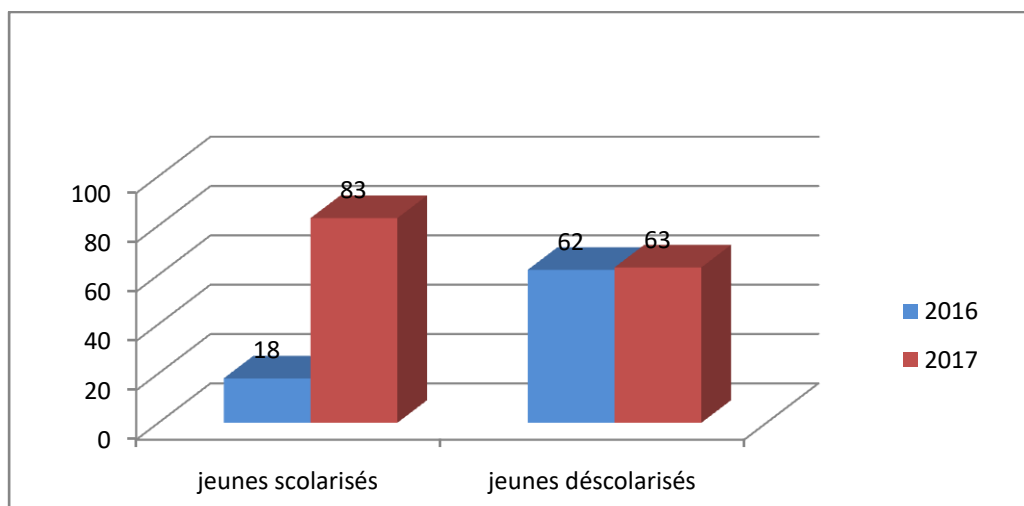
L'équipe de Prévention Spécialisée met en avant une fréquentation féminine plus importante que les années précédentes.

Sur un comparatif des 3 années, nous constatons que le nombre de femmes accueillies a augmenté. Ce chiffre est dû à la prise en compte des jeunes du groupe d'expression libre dans la file active.



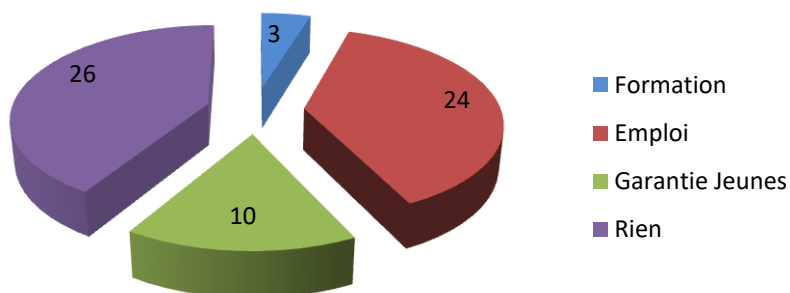
43% des jeunes accompagnés ne sont plus dans un cursus scolaire.

La plupart de ces jeunes ont plus de **16** ans.



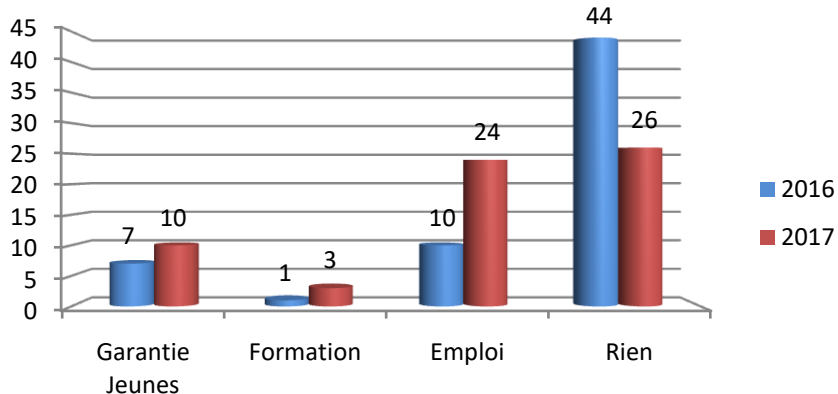
Si nous comparons avec l'année précédente, nous accompagnons de plus en plus de jeunes scolarisés. Cette évolution est due aux nombreuses actions développées en milieu scolaire.

Situation des jeunes déscolarisés en nombre



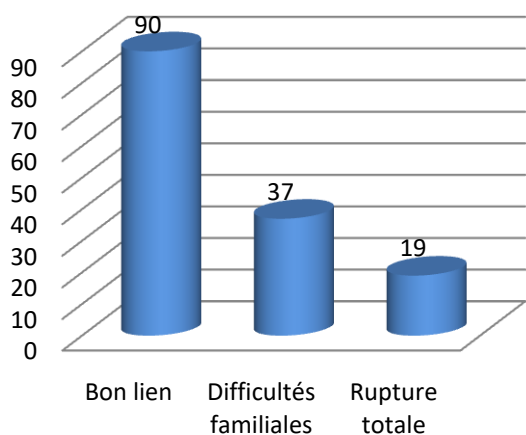
41% des jeunes non scolarisés que nous accompagnons sont sans activités (formation, emploi...).

Il est important de relever que **38%** ont un emploi.

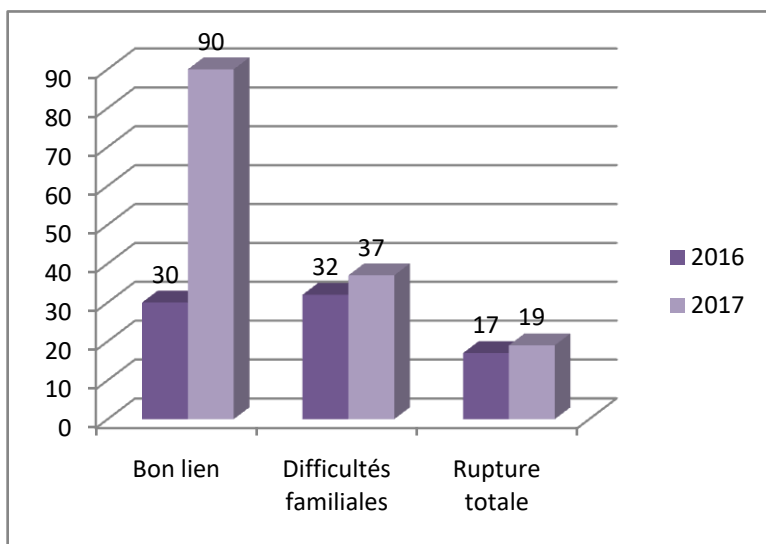


Parmi les jeunes déscolarisés, très peu ne font rien et de plus en plus sont en emploi. Les chantiers d'insertion, le travail saisonnier, les CDD ont permis à certains jeunes d'accéder à l'emploi.

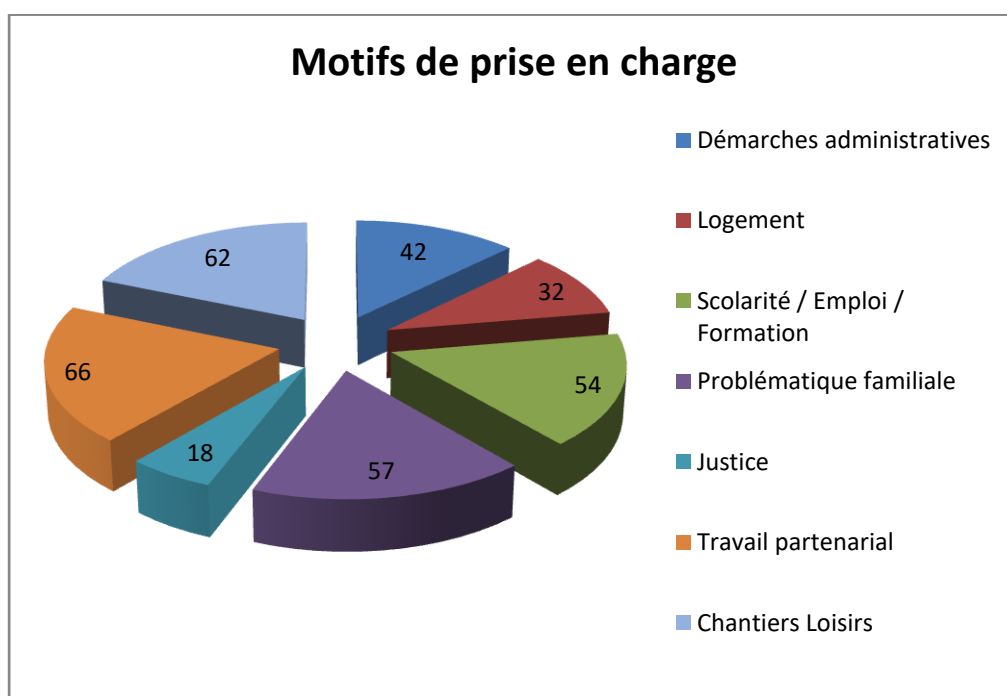
Liens familiaux en nombre



62% des jeunes ont des bons liens avec au moins un de leurs parents.



Les liens sont en général bons entre le jeune et son(ses) parent(s). Cependant, comme dit précédemment, nous ne comptabilisons pas le même profil de jeunes que les années précédentes avec les actions en milieu scolaire qui se sont développées.



Nous sommes amenés à prendre en charge les jeunes pour des raisons multiples et variées.

La Prévention Spécialisée met en avant 2 types de public différents :

- Les jeunes entre 12 et 17 ans qui nous sollicitent particulièrement pour les chantiers loisirs. Nous les rencontrons également dans le cadre scolaire et sur la Pépinière.
- Les jeunes entre 18 et 25 ans sont souvent en demande d'un accompagnement éducatif plus spécifique qu'ils considèrent comme rassurant.

En fonction des situations des jeunes, nous travaillons avec différents partenaires. Nous comptabilisons **313** accompagnements vers nos partenaires en 2017. Nous constatons le lien important avec la Mission Locale Jeunes, ce qui signifie que la plupart des jeunes sont dans une démarche d'emploi et de formation. En 2016, nous avons effectué **336** accompagnements vers les partenaires.

Nous relevons également un travail de proximité en partenariat avec le CCAS, le SST, le pôle social de l'Association et Les Restos du Cœur qui est dû à la grande précarité des jeunes tant sur le logement que sur le point financier.

Dans le cadre de notre travail, nous faisons des permanences au sein de notre local. Il n'y a pas d'horaires fixes mais nous ouvrons dès que nous en avons la possibilité. Sur l'année 2017, nous relevons que nous avons eu **998** passages au local. En 2016, nous en avons eu **1164**. Cette diminution est due aux nombreuses actions développées cette année et par conséquent, le fait que nos locaux soient ouverts moins souvent. Les jeunes viennent pour différentes raisons (démarches administratives, temps d'échanges, recherches d'emploi...). Nous avons également des entretiens avec les jeunes de manière individuelle. Dans ce cadre, nous pouvons les recevoir au local (**85** entretiens cette année contre **112** en 2016), sur l'extérieur (**91** entretiens ont eu lieu à l'extérieur de la structure contre **55** en 2016) et en leur rendant visite à leur domicile (**28** visites cette année contre **20** en 2016). Vu de la disposition de nos locaux, il est difficile de recevoir les jeunes au sein du service, c'est pour cette raison que nous avons effectué de nombreux entretiens sur l'extérieur.

Les chiffres restent sensiblement identiques sur les années 2016 et 2017.

Nous avons des téléphones portables qui nous permettent d'être joignables plus facilement. Cette année, nous avons reçu plus de **500** appels provenant des jeunes, contre environ **300** en 2016.

Les jeunes que nous accompagnons n'ont, pour la plupart, aucun accompagnement mis en place (ASE, Mission Locale Jeunes...) et nous avons fait **130** accompagnements physiques cette année, afin de leur permettre de raccrocher avec les instances qui peuvent leur être bénéfiques. Nous en avons fait **101** sur l'année 2016.

5. Les différentes actions de la Prévention Spécialisée

Les actions créées et pilotées par la Prévention Spécialisée sont :

5.1. Les court-métrages

Un court métrage de quelques minutes a été effectué dans le cadre d'un financement « projet jeunes » (MSA, DDCS, Conseil départemental).

Ce film a été réalisé en partenariat avec l'association « Beautiful Freaks Pictures » et la classe Ulis d'un collège de la ville de Bagnols-sur-Cèze. Une quarantaine de jeunes âgés de 12 à 22 ans se sont investis dans ce projet.

Ce film qui était à l'initiative de certains jeunes ayant réalisé le court-métrage « Fume pas ta liberté » en 2016, a permis aux jeunes de mener ce projet avec l'aide des éducateurs et de s'investir pleinement dans une action pouvant servir à leurs pairs.

Les constats de la Prévention Spécialisée :

- **Sur l'investissement des jeunes sur la durée**
Tous les jeunes ont participé au projet du début jusqu'à la fin.
- **Sur l'intérêt des jeunes**
Tous les jeunes ont porté de l'intérêt à cette action.
- **Sur la valorisation des jeunes**
Un travail est à mettre en place afin de valoriser les jeunes.

5.2. La « collecte de stylos »

Cette action est le fruit d'un partenariat entrepris avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ). Ce groupe de jeunes enfants de la ville ont mis en écrit ce projet qui avait pour objectif principal un mouvement écologique, que chacun de nous soit actif pour préserver notre planète. En lien avec l'animateur référent du CMEJ, la Prévention Spécialisée a été contactée pour s'investir dans cette collecte qui pourra faire intervenir des jeunes suivis par le service. Ainsi, le réseau du CMEJ et de la Prévention Spécialisée a permis de poster des boîtes dans différents lieux (établissements scolaires, services municipaux, association...). Ces boîtes, imaginées par les jeunes du CMEJ, vont permettre aux personnes souhaitant jeter leurs stylos usagés à l'intérieur. Lorsqu'une boîte sera pleine ou pas, un éducateur du service de Prévention Spécialisée, accompagné d'un ou plusieurs jeunes, se rendront dans les lieux où se trouvent les boîtes.

A noter que les stylos seront envoyés à TerraCycle qui est une société qui va les recycler. En échange, les jeunes de la Prévention Spécialisée pourront accéder à des loisirs, des espaces culturels et toutes autres activités similaires par le biais de chèques de 40€. Les jeunes vont alors recevoir ce pécule de 40€ via le service de Prévention en échange de 20 kilogrammes de stylos envoyés. Le but étant de permettre à ces jeunes d'avoir l'opportunité d'accéder à des services en réalisant un acte écologique.

Des jeunes du service ont été accompagnés à créer leur association dites de culture urbaine au sein de la ville. Aujourd'hui, ce sont eux qui réalisent les collectes, avec un éducateur du service et, qui vont pouvoir, par la suite, reprendre le projet et obtenir l'argent par l'intermédiaire d'une « bonne action pour la planète ».

Des boîtes sont actuellement déposées au sein :

- De 4 écoles primaires
- De 2 collèges
- Du centre aéré
- De la mairie
- Du Centre Médico-social
- De l'Association RIPOSTe

Depuis Juin 2017, nous nous rendons au sein de chaque école primaire chaque semaine qui précède les vacances scolaires. Dans ce cadre, nous discutons avec les élèves du périscolaire et leur expliquons l'objectif de cette action pour ceux qui l'ignorent.

5.3. Les actions menées avec les Etablissements scolaires

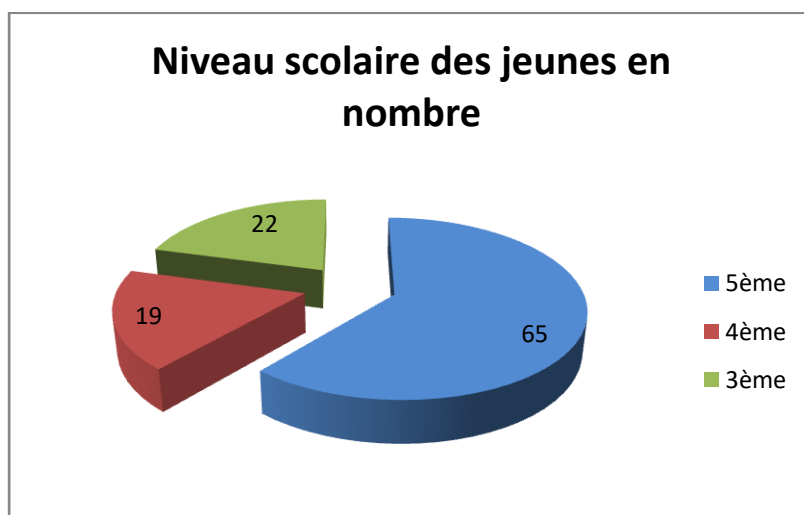
5.3.1. Le groupe d'expression libre

Le groupe d'expression libre est une action menée depuis 4 années dans un collège. Il permet aux jeunes d'avoir un lieu d'échange et de partage où ils peuvent aborder les sujets qu'ils désirent, tout en ayant un cadre apporté par les deux éducateurs.

Il a lieu à raison d'une fois par semaine durant 1 heure (le temps de midi) et peut accueillir jusqu'à **15** jeunes.

Depuis la rentrée scolaire en septembre 2017, nous avons fait le choix de faire intervenir un seul éducateur sur ces temps de groupe d'expression libre.

Cette année, nous avons eu **106** participations à cette action.



Nous observons que les jeunes présents sont globalement en 5^{ème} et que la fréquentation est majoritairement féminine.

Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas eu de 6^{ème} cette année.



Les résultats relevés par la Prévention Spécialisée :

- **Sur l'intérêt des jeunes pour l'action**
Lors des différents bilans effectués avec les jeunes, nous relevons qu'ils sont intéressés par l'action et les sujets abordés. Ils souhaitent que celle-ci soit reconduite.
- **Sur les classes qui participent**
Nous avons eu des jeunes de 5^{ème} et 4^{ème}. Nous n'avons jamais vu de 3^{ème} car ils ont généralement des cours durant le groupe d'expression libre. Cette année, nous n'avons pas eu de 6^{ème}, pourtant, nous nous sommes présentés auprès de chacune des classes de ce niveau en début d'année scolaire comme toutes les années précédentes.
- **Sur l'engagement des jeunes**
Les jeunes sont investis, ils apportent des sujets et osent prendre la parole et donner leurs ressentis.
- **Sur le respect des règles, du lieu et de l'action**
Les jeunes sont très respectueux.

5.3.2. Le dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE)

Ce dispositif consiste à prendre en charge les jeunes exclus temporairement, pour une durée de **1 à 3 jours**. Cette action est menée en partenariat avec le Programme de Réussite Educative (PRE) et le Contrat Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour une prise en charge globale du jeune.

Les objectifs principaux de cette action sont de prévenir le décrochage scolaire, d'éviter que les jeunes exclus soient dans la rue et de créer un lien entre le jeune et la Prévention Spécialisée.

Sur cette année 2017, nous avons pris en charge **4** jeunes de 12 à 14 ans dont une fille. Contrairement à l'an dernier, 2 collèges nous ont sollicités cette année.

Les résultats de la Prévention Spécialisée :

- **Sur la ponctualité du jeune**
Tous les jeunes pris en charge ont été ponctuels à l'exception d'un qui se serait trompé en se rendant à son collège.
- **Sur l'investissement et l'intérêt du jeune**
Les **4** jeunes ont été intéressés par ce que nous leur avons proposés. Ils ont su s'investir et se saisir de ce qu'ils ont pu entendre, apprendre et/ou voir.
- **Sur le lien avec le jeune par la suite**
Pour **1** des **4** jeunes nous effectuons un travail auprès de la famille. Nous croisons les autres mais ils ne nous sollicitent pas.
- **Sur le changement de comportement au niveau de l'établissement**
Les **4** jeunes ont changé leur comportement au sein du collège puisque nous n'avons pas eu de retour négatif de la part du principal de l'établissement.
- **Sur la prise de conscience du jeune sur ces actes**
Les **4** jeunes ont pris conscience des conséquences de leurs actes et tentent de changer leur comportement.

5.3.3. Le forum citoyen et santé

Lors de cette action, les 2 éducateurs sont intervenus, auprès de **150** jeunes en classe de 5^{ème}. L'intervention portait sur l'adolescence en règle générale.

L'objectif principal pour le service était d'être identifié par les jeunes et de pouvoir répondre à leurs différents questionnements.

Les constats de la Prévention Spécialisée :

- **Sur l'intérêt des jeunes sur le thème abordé**
Les jeunes ont été attentifs et actifs lors des échanges avec les éducateurs.
- **Sur la connaissance du service par les jeunes**
L'intervention a été faite sur un établissement de Bagnols-sur-Cèze, certains jeunes avaient connaissance du service, notamment celui de la Pépinière.
- **Sur le nombre de jeunes rencontrés**
Sur cette action, nous avons revu certains jeunes sur le service. Ils sont principalement venus sur la Pépinière et/ou pour participer aux chantiers loisirs.

5.4. Les actions menées avec le Centre Ados de l'Agglomération du Gard Rhodanien

Les interventions durant les vacances scolaires

Lors des vacances scolaires, le Centre Ados propose diverses activités aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Un travail en partenariat avec notre service permet d'apporter de l'éducatif dans l'animation et de pouvoir permettre à des jeunes en grande difficulté de pouvoir accéder à certaines activités grâce à notre présence pour les accompagner.

L'objectif principal est de nous permettre, en tant qu'éducateurs, de pouvoir créer un lien avec les jeunes de 12 à 17 ans, que nous ne rencontrons pas dans d'autres espaces tel qu'au local. Il est également possible d'élaborer un travail en partenariat avec les familles en difficulté. Le travail en partenariat entre éducateurs et animateurs permet de prendre en charge le jeune dans sa globalité. Il permet également, à nous éducateurs, d'avoir un support de médiation (les activités) avec des personnes compétentes (les animateurs) pour créer du lien avec les jeunes et ainsi de prévenir des risques de marginalisation.

Sur cette année, nous sommes intervenus sur **11** journées et avons pris en charge, avec les animateurs, **300** jeunes.

Aujourd'hui, nous sommes reconnus par les jeunes et ils viennent sur le service notamment sur la Pépinière et pour participer aux chantiers loisirs. Ils nous ont pleinement identifiés et connaissent nos différentes missions.

En septembre, nous avons été contraints d'arrêter les journées au Centre Ados suite à la restriction de nos actions. Cependant, l'équipe du Centre Ados peut nous solliciter en cas de besoin et nous travaillons ensemble lorsqu'ils rencontrent des jeunes en difficulté.

Les interventions sur les mercredis après-midi

En début d'année 2017, nous avons souhaité développer le travail partenarial avec le Centre Ados.

Nous nous rendions, à titre expérimental, certains mercredis au Centre Ados avec **4** jeunes (différents chaque mercredi) que nous accompagnons sur le service. L'objectif était de faire découvrir le Centre Ados à des jeunes qui ignoraient son existence et dont nous estimions intéressants qu'ils puissent s'inscrire dans ce dispositif.

Nous avons pu faire découvrir le Centre Ados à **12** jeunes.

5.5. Accompagnement à la création d'une association

Dans le cadre de la Prévention Spécialisée, nous sommes amenés à accompagner des jeunes dans leurs projets, pour une vie plus stable, mais pas seulement. Ces mêmes jeunes peuvent devenir une ressource pour le service et pour le quartier. C'est dans cette optique que nous avons accompagné **3** jeunes, dont **2** connus par la Prévention Spécialisée, pour la création d'une association.



Nous avons fait le choix de piloter cette création en accord avec les jeunes à partir de la Pépinière, local du pôle jeunesse situé au quartier des Escanaux.

Nous avons organisé et participé à **10** réunions communes entre le mois de mai et le mois de juin (2/3h par réunion), afin d'aider les jeunes à élaborer leur projet ainsi que pour écrire les statuts de l'association.

Des rencontres entre le président de RIPOSTe et le président de L'Assauce Urbaine ont eu lieu afin de travailler conjointement à ce projet.

Les statuts ont été validés et l'association existe officiellement depuis le mois de septembre. Ci-dessous, un extrait des statuts décrivant les objectifs associatifs :

« Cette association a pour objet de favoriser la culture urbaine. Pour ce faire, l'association proposera divers ateliers, écriture, conception musicale et interprétation. L'association propose à des adhérents d'aider à la création à partir du travail qui sera effectué en atelier. L'association sera un lieu d'échange, en matière musicale et favorisera le partenariat d'associations culturelles. L'association sera organisatrice ponctuellement d'événements autour de la culture urbaine.

A travers diverses activités, l'association a pour objectif transversal de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle. »

Aujourd'hui, L'Assauce Urbaine propose un atelier tous les samedis après-midi à la Pépinière depuis le début du mois novembre. Ils ont en un mois rencontré **8** jeunes dont **4** qui s'inscrivent régulièrement dans l'atelier.

Nous continuons à accompagner les jeunes créateurs de l'association dans les démarches administratives. Nous partageons notre réseau avec eux afin de leur permettre de devenir un acteur à part entière de la ville et notamment sur les quartiers prioritaires.

Dans le cadre de cette création, le volontaire en mission de service civique pour le pôle jeunesse, qui est également le président de l'association, dispose d'heures pour l'organisation et la communication de l'Assauce Urbaine.

A l'heure actuelle l'association compte **5** membres actifs. Une demande de financement a été déposée dans le cadre des Contrats de ville. Nous accompagnons les jeunes dans ces démarches et les soutenons auprès des financeurs. Des projets sont en cours d'élaboration, participation au Festival ADO, organisation d'un nouvel atelier de création audio-visuel.



6. Les différentes présences sociales

6.3. Festival ADO

L'action, qui est mise en place par le Programme de Réussite Educative, se déroule une fois par an sur un après-midi. Elle est proposée aux jeunes, âgés de 11 à 17 ans et leurs parents. La journée consiste à leur suggérer ainsi qu'aux parents, des activités.

Pour la Prévention Spécialisée, l'objectif principal est d'être repérée par les jeunes et leurs familles et de développer le travail partenarial.

Cette année, le Festival ADO a eu lieu le 4 mars et a compté environ **450** personnes.

6.4. Festival Zion d'été

Le Zion d'été est le deuxième festival organisé par le Zion Garden. Il se déroule sur une semaine : (pour cette année du 17 au 22 Juillet 2017). Ce festival a lieu en plein air, sur Bagnols-sur-Cèze. Il est accessible à tout type de population puisqu'il suffit de payer 20€ pour pouvoir assister à tous les concerts de la semaine.

Durant ce concert, le rythme de la ville est bousculé et beaucoup de jeunes errant habituellement au quartier, se déplacent autour du festival dans la campagne bagnolaise.

Nous avons fait le choix d'intervenir sur **3** soirées (jeudi, vendredi et samedi). Nous avons ainsi pu rencontrer des jeunes que nous connaissons dans un contexte différent. Pour certains c'est l'occasion de les recroiser, pour d'autres, d'être présents si besoin, mais également de rencontrer de nouvelles personnes. Notre présence prend son sens dans les retours que nous font certains jeunes sur le fait que notre présence est rassurante et « empêche » certains de faire n'importe quoi en terme de rencontre ou de consommation par exemple. Ces données sont difficilement quantifiables vu le nombre de jeunes rencontrés au cours de ces soirées.

Nous avons bien été repérés, notamment grâce à notre tenue vestimentaire avec flochage mais également parce que nous intervenons sur ce festival depuis **4** ans.

Si aujourd'hui notre action se limite à une simple présence sociale, nous pensons la faire évoluer dans les années à venir avec un stand tenu par des jeunes, au sein du festival pour vendre de l'eau aux festivaliers, dans un cadre associatif.

7. Les réunions

7.1. Les réunions en interne

7.1.1. La réunion de service hebdomadaire

Elle réunit les deux éducateurs spécialisés, l'éducateur spécialisé en apprentissage, les animateurs, le volontaire en service civique et la chef de service éducatif.

Il s'agit dans un premier temps de voir les aspects organisationnels en fonction des interventions prévues.

Un second temps est prévu pour aborder 2 situations.

7.1.2. La réunion interservices

Cette réunion d'une heure est hebdomadaire et rassemble l'ensemble des services de l'Association. Il est question des usagers accompagnés en commun. Cette instance est particulièrement orientée vers les publics en errance de moins de 25 ans qui concerne donc l'ensemble des professionnels du service hébergement d'urgence, de l'accueil de jour, du pôle Accès à la santé et du service de Prévention Spécialisée.

7.1.3. La réunion mensuelle d'analyse des pratiques professionnelles

Pour 2017, un espace d'analyse des pratiques professionnelles a été mis en place avec la psychologue de l'Association RIPOSTe.

Pour 2018, une réflexion est engagée pour remettre en route un espace d'analyse des pratiques professionnelles avec un psychologue extérieur.

Un éducateur participe à l'analyse des pratiques professionnelles. Cette analyse est animée par la psychologue de la Mission Locale dans le cadre du CLSPD.

7.2. Les réunions partenariales

7.2.1. La Commission Inter-Partenariale Jeunes (CIPJ)

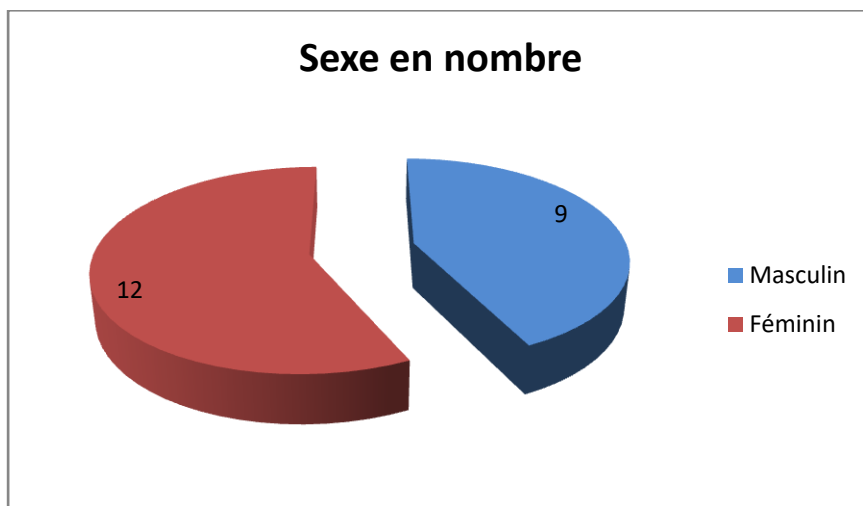
La CIPJ est organisée une fois par mois par le Service Social et Territorial du Gard Rhodanien situé au Centre Médico-Social de Bagnols-sur-Cèze.

Cette commission réunit différents partenaires tels que le SST, les CCAS de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, la Mission Locale Jeunes, l'ASE, le STI, la PJJ, l'association Pluriels, le CPEAGL, la Prévention Spécialisée.

C'est une réunion de 2 heures au cours de laquelle nous évoquons les situations de jeunes de 17 à 25 ans en grande difficulté et pour lesquels nous cherchons des solutions d'accompagnement.

Au cours de l'année 2017, nous avons évoqué **21** situations différentes.

La situation de chacun des jeunes est présentée et travaillée sur une ou plusieurs réunions. En moyenne cette année, les jeunes ont été suivis dans cette commission sur **3 à 6** mois.

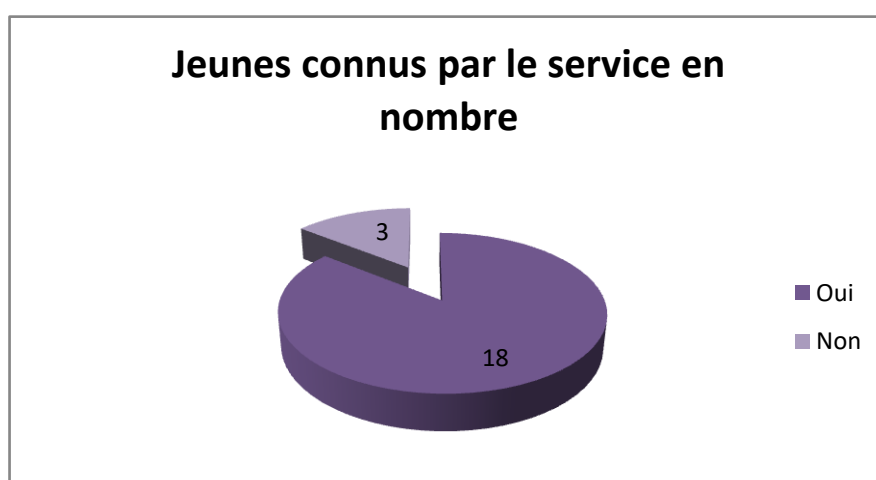


Nous constatons que **57%** des jeunes présentés dans cette commission sont des femmes.

L'an dernier, la majorité des jeunes présentés était des hommes.

86% des jeunes dont la situation est présentée en CIPJ sont connus par la Prévention Spécialisée.

12 jeunes ont été présentés à cette commission par notre service.



7.2.2. La Commission Garantie Jeunes

Avant l'entrée en Garantie Jeunes, les dossiers des jeunes passent dans une commission afin de faire valider leur demande.

Nous intervenons à raison d'une fois par mois dans cette commission depuis août 2016. Nous avons été sollicités par la Mission Locale Jeunes car nous connaissons beaucoup de jeunes voulant accéder à la Garantie Jeunes.

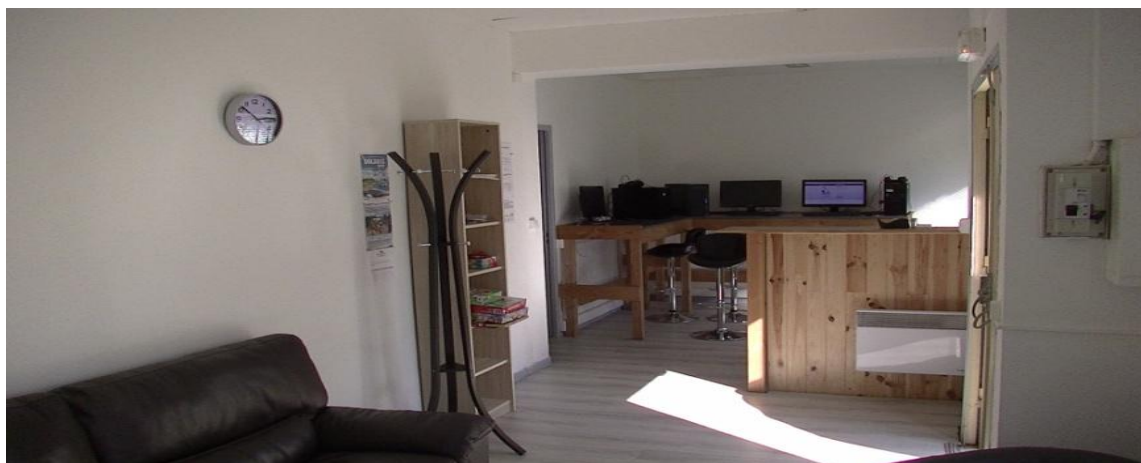
La Mission Locale Jeunes estime donc que notre présence est importante afin de pouvoir donner notre avis sur les bénéfices que pourrait avoir la Garantie Jeunes sur les jeunes que nous accompagnons.

L'objectif principal pour le service est d'accentuer le travail partenarial avec la Mission Locale Jeunes et de pouvoir soutenir et accompagner les jeunes dans leur démarche.

Sur l'année 2017, **145** jeunes ont été présentés pour entrer en Garantie Jeunes dont **14** sont connus par le service.

Jusqu'en novembre 2017, **10** commissions ont eu lieu, nous avons pu participer à **8** d'entre elles. Une dernière est prévue en décembre 2017.

8. Espace interactif « La Pépinière »



Comme envisagé en 2016, l'espace interactif la Pépinière est devenu un lieu de vie et d'échanges pour les habitants des quartiers environnants et également pour quelques personnes des villages proches de Bagnols-sur-Cèze.

8.1. Les objectifs

8.1.1. Les objectifs généraux

- Valoriser et accompagner les valeurs républicaines (laïcité, égalité, fraternité, solidarité...).
- Favoriser l'engagement citoyen (notamment la construction de parcours citoyens par des actions favorisant l'engagement des jeunes, la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes aux usages et aux risques des réseaux sociaux en rendant l'utilisation du net plus citoyenne).
- Prévenir la radicalisation.
- Porter des valeurs de tolérance, de fraternité, d'égalité entre les femmes et les hommes, de mixité.
- Encourager le débat entre les habitants concernés.

8.1.2. Les objectifs spécifiques

- Accueillir les habitants de tout âge (> **12** ans).
- Créer du lien (entre générations, entre quartiers, avec les parents, etc.).
- Inciter à la création de projets et d'associations.
- Réduire la fracture numérique, aide bureautique et administrative.
- Mener des actions éducatives et préventives.

L'objectif reste de travailler auprès de la population sur l'image des quartiers sensibles et favoriser les liens au sein de la cité. Cet objectif a évolué **plus** vers l'incitation de création de projets et/ou d'associations telle que « L'Assauce Urbaine » (créée dans l'année 2017) **que** dans l'occupationnel (jeux, loisirs...).

La réduction de la fracture numérique demeure une action majeure du lieu, avec les ordinateurs connectés sur Internet en utilisation libre, et l'assistance de l'animateur. Des cours personnalisés sont également dispensés à des personnes plus en difficulté face à un écran, qui sont généralement parmi les plus âgées.

Nous avons souhaité que ce lieu soit intergénérationnel car il est ouvert tant aux enfants (à partir de 12 ans) qu'aux adultes (parents, grands parents...) pour favoriser les rencontres et les débats entre les générations.

L'animateur a intégré le dispositif « Promeneur du Net », mis en phase de lancement dans le Gard en juin 2017 par la CAF. Le principe est d'être présent sur la « rue numérique » que représente Internet et les réseaux sociaux. Une permanence sur Facebook est assurée 2 heures par semaine.

Le but principal réside dans le fait que l'espace est mis à la disposition des habitants de la cité et devienne une pépinière d'idées amenées et portées par les bénéficiaires.

8.2. Les actions menées en 2017

Des actions éducatives et préventives sont assurées par le pôle jeunesse, notamment les chantiers loisirs qui sont gérés dans le lieu.

8.2.1. Partenariat sur le lieu de vie

En plus des actions menées par l'Association RIPOSTe, deux autres acteurs utilisent désormais le lieu afin de proposer leurs activités, ce qui permet à la Pépinière de proposer plus d'heures d'ouverture aux habitants :

- L'atelier Déclit, animé par l'écrivain public Franck DANGER, qui propose un accompagnement personnalisé aux démarches et des aides à l'utilisation de l'informatique, les lundis et jeudis matin.
- L'association « L'Assauce Urbaine » qui veut promouvoir la culture urbaine et en particulier le rap, propose des ateliers d'écriture les samedis.

8.2.2. Accueil, informatique, bureautique

Dans le cadre des temps d'accueil organisés par le pôle jeunesse, les visiteurs peuvent bénéficier d'une aide dans différentes démarches (informatiques, Internet, découverte de l'outil informatique...). Cet accompagnement est une médiation permettant de tisser du lien avec les habitants (ou non) du quartier. Ce lien permet d'échanger sur les situations, sur la vie au sein du quartier, ou encore de faire du lien avec les éducateurs de la Prévention Spécialisée lorsque la situation l'impose.

Les différentes démarches :

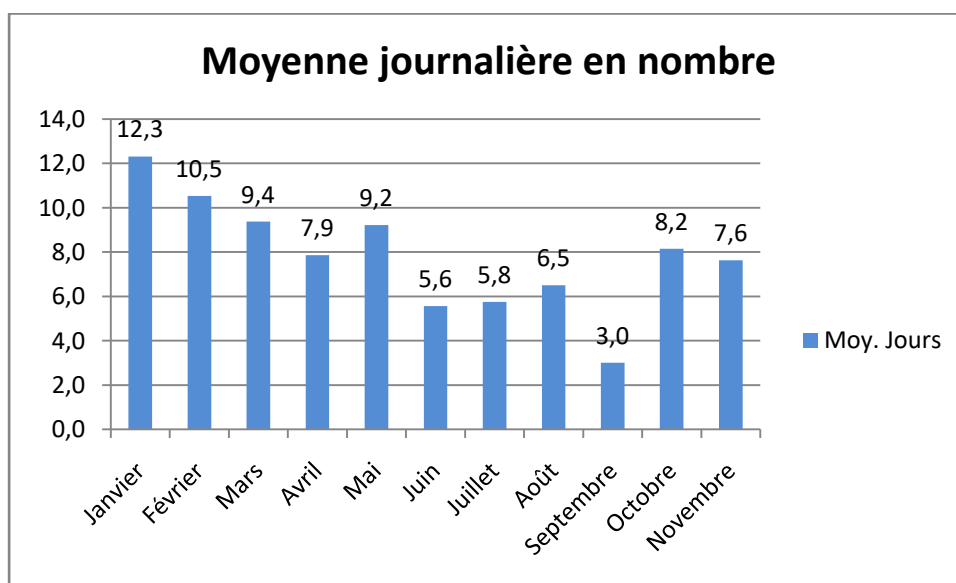
- Aide bureautique (utilisation des logiciels, impression, numérisation).
- Aide sur l'utilisation des Smartphones.
- Aide à la rédaction, à la présentation, à l'orthographe (lettres, CV, rapports de stages, exposés...).
- Des centaines de documents d'utilisateurs réalisés ou produits (lettres, numérisations, CV...).
- Des milliers d'impressions de documents.
- Des dizaines de personnes accompagnées dans leurs démarches (de 16 ans à 70 ans...).
- Environ **150** heures de cours d'informatique personnalisés.

8.3. Caractéristiques du public accueilli en 2017

En 2016, **89** personnes différentes ont utilisé le lieu toutes générations confondues avec une majorité de 12 – 18 ans mais également des personnes de + de 51 ans.

En 2017, malgré la fermeture de septembre, le lieu a accueilli **130** personnes différentes. La proportion d'adultes dans le public est devenue plus conséquente, renforçant le caractère multi-générationnel du lieu.

Fréquentation en nombre de visites



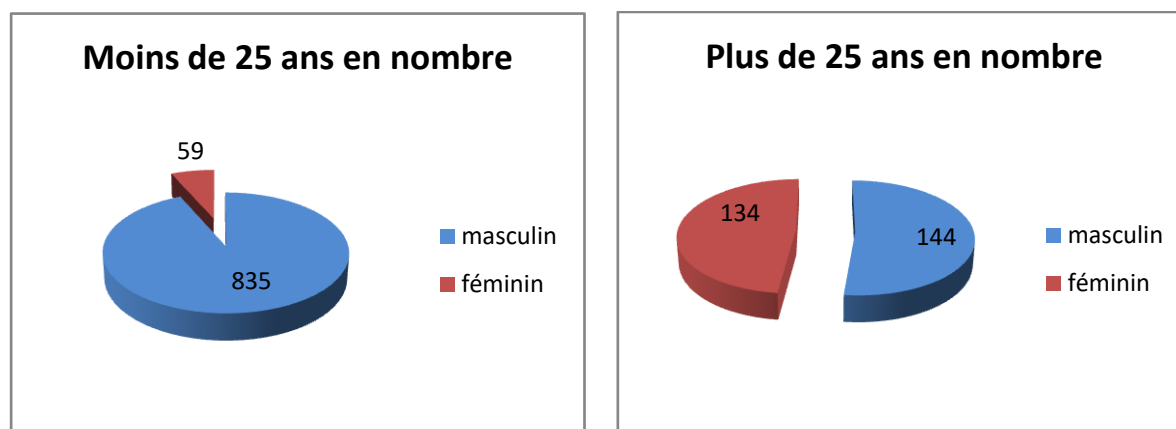
Nombre de personnes accueillies en moyenne par jour.

Il y a eu en tout **1127** visites dans l'année.

La baisse de fréquentation visible après le début d'année est due à deux facteurs : la réorientation des actions dans le lieu (moins d'occupationnel), et la perte d'un des deux animateurs, ce qui a réduit les heures d'ouverture.

Pour autant, nous observons une fidélisation des usagers de la Pépinière, en effet la plupart des personnes que nous rencontrons ont tendance à revenir régulièrement par la suite ou en tout cas dès qu'ils ont un besoin auquel nous pouvons apporter une solution.

Mixité du passage sur l'année 2017



La mixité est bien plus respectée dans la population adulte, ce qui confirme bien la difficulté à toucher la jeune population féminine dans le quartier. Comme ces chiffres expriment le nombre de passages plutôt que le nombre d'inscription, ils ne reflètent que partiellement le fait que le public reste bien plus masculin que féminin.

9. Les Chantiers Loisirs

✓ Les chantiers loisirs à Bagnols-sur-Cèze :

Sur l'année 2017, nous avons continué et pérennisé l'action des chantiers loisirs en partenariat avec le bailleur social Habitat du Gard.

Au début de l'année 2017, un éducateur a pris en charge 4 jeunes tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h maximum. Un animateur de la Pépinière prenait en charge un groupe sur les mêmes modalités un samedi sur deux.

Le départ de l'animateur au mois de mai a amené à une réorganisation et à imaginer les chantiers loisirs différemment.

Rapidement nous avons fait le constat que beaucoup de jeunes étaient en demande de participer au chantier. Nous avons également repéré que pendant le chantier les jeunes ne participant pas à l'activité venaient souvent « parasiter » le chantier et demandaient une présence pour les occuper en discutant ou en jouant avec eux. Notre intervention au sein du quartier a également rapidement suscité la curiosité des habitants demandant là encore du temps pour échanger, expliquer notre actions.

L'action enrichie de toutes ces interactions, nous avons fait le choix de mettre en place un service civique à partir du mois de juillet dont une partie des missions était d'améliorer l'organisation des chantiers, favoriser les temps de rencontres et d'échanges avec les habitants et de faciliter les inscriptions des jeunes intéressés.

On peut découper les chantiers loisirs en trois étapes, l'organisation matérielle, l'organisation humaine et le déroulement du chantier.

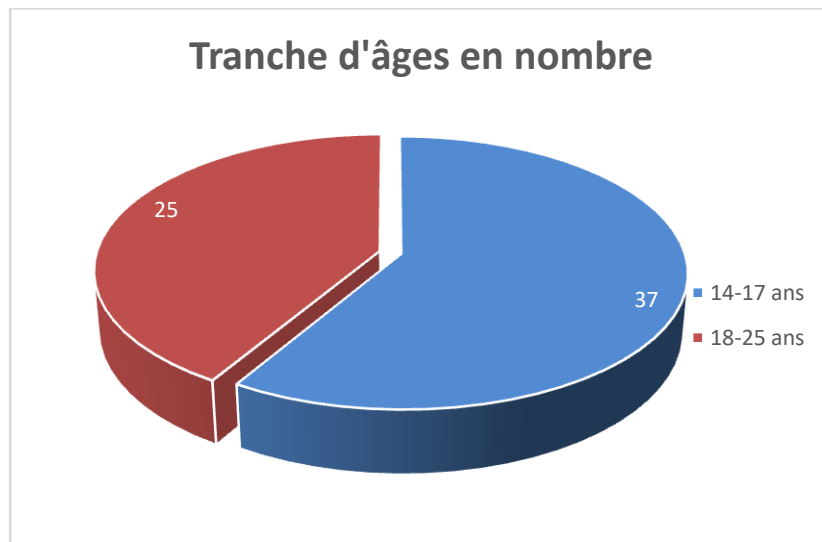
- ✓ Organisation matérielle :
 - Coordination avec Habitat du Gard pour déterminer les chantiers à effectuer, et pour récupérer le matériel qui nous est mis à disposition (peinture, rouleaux, bâches...).
 - Achat à Weldom lorsqu'il y a du manque de matériel.
 - Préparation hebdomadaire du matériel pour le chantier à l'aide d'un inventaire type.
 - Nettoyage et rangement du matériel qui a été utilisé.
 - Préparer les pécules des jeunes, acheter des places de cinéma.

- ✓ Organisation humaine :
 - Prise de contact à la Pépinière pour s'inscrire (âge, coordonnées...).
 - Gestion de la file active.
 - Joindre les jeunes retenus pour le chantier suivant.
 - Rencontrer les parents, faire signer une feuille de prise en charge (pour les jeunes mineurs).
 - Lien avec la Prévention Spécialisée et les jeunes qui vivent de manière très précaire pour leur permettre de gagner **15€** sans passer par une aide financière ou alimentaire.
 - Organisation de chaque équipe, **2** majeurs et **2** mineurs pour permettre une mixité en termes d'âge et des rencontres qui n'auraient pas forcément lieu.
 - Distribuer les pécules aux jeunes ayant participé aux chantiers à la Pépinière le lendemain (signature d'un document).

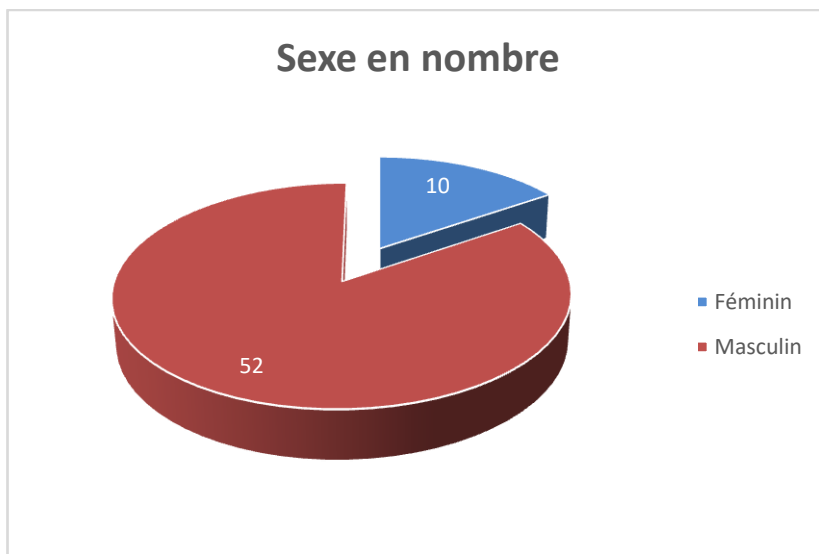
- ✓ Déroulement du chantier :
 - Rendez-vous à la Pépinière et récupération du matériel (préparé au préalable).
 - Présentation du déroulement de l'après-midi et distribution des tâches.
 - Prise en charge informelle de jeunes durant le chantier :
 - Jeunes ne rentrant pas dans le cadre des chantiers loisirs (- 14 ans).
 - Jeunes ne rentrant pas dans le cadre la Prévention Spécialisée (-12 ans).
 - Gestion ponctuelle de jeunes pouvant perturber le déroulement du chantier.
 - Rencontre avec les habitants.
 - Rencontre avec les familles.
 - Création de lien au sein du quartier entre le service et la population mais également entre les personnes vivant sur place.

En 2017 nous avons fini de peindre un bloc de **4** halls, Les Iris. Nous avons ensuite effectué un chantier au bâtiment des Lauriers de **2** halls. Enfin, nous avons commencé à repeindre le bâtiment nommé la « Gitanie » par les jeunes, avenue de la Mayre comportant **4** halls. Pour chaque bâtiment nous effectuons les soubassements, les halls d'entrée jusqu'au premier étage, ce qui comprend les murs, les portes ainsi que les plafonds.

Au cours de l'année 2017, **62** jeunes ont participé aux chantiers loisirs pour un total de **134** participations. Il est difficile de comparer avec l'année 2016 car c'est la première année où ils ont été menés sur une année complète. Cependant, le nombre de demandes croissant et les effets bénéfiques sur le quartier sont un indicateur important. Cela se manifeste notamment par des rencontres avec de nouveaux jeunes, une vingtaine pour l'année 2017.

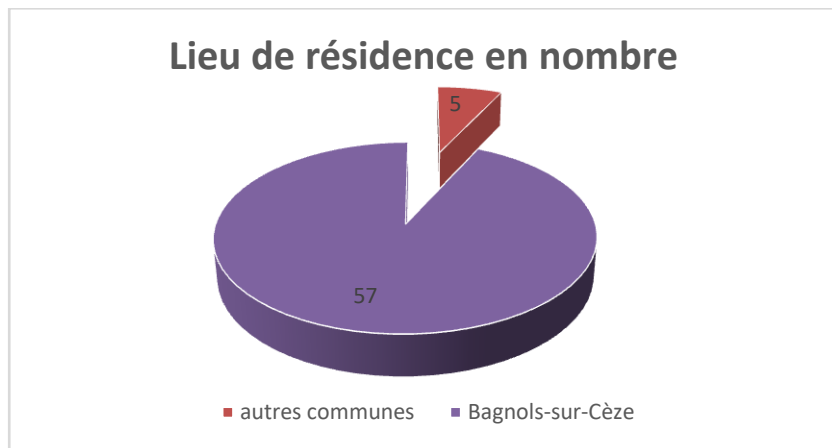


Cette année, le nombre de mineurs voulant participer est de plus en plus important. Nous n'arrivons pas à répondre de manière satisfaisante à une demande croissante. De plus, sur ce graphique nous n'avons pas fait apparaître tous les jeunes n'ayant pas l'âge pour participer mais souhaitant le faire. Nous évaluons à une quinzaine le nombre de jeunes dans cette situation souhaitant participer. Le plus jeune à 8 ans, ce qui montre un manque important au sein des quartiers en termes de proposition de prise en charge de proximité.



Nous constatons que ce sont principalement des garçons qui font les chantiers loisirs avec **84%** de participation masculine. Cependant, il y a une légère hausse de la participation des filles **16%** contre **4%** l'année dernière.

93% des jeunes résident sur Bagnols-sur-Cèze dont **65%** vivent dans des quartiers prioritaires.



Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée suivis de l'évaluation pour l'année 2017 pour chaque item :

- **L'adhésion des jeunes au projet**

Les jeunes participent et se réinscrivent pour participer de nouveau. Il n'y a que très rarement des désistements de dernières minutes, et cela concernent uniquement les majeurs.

- **Le bon déroulement des travaux**

Les jeunes ont effectué les travaux à la demande de l'éducateur et du volontaire en mission de service civique. Les **3** chantiers ont été réalisés sans difficultés particulières. Les jeunes peuvent voir au quotidien le fruit de leur travail.

- **L'adhésion des parents au projet**

Pour les jeunes mineurs (âgés de 14 à 17 ans) les parents doivent signer une autorisation de prise en charge, ils sont donc informés de l'action. De plus, les travaux ayant été réalisés au sein du quartier, les parents sont satisfaits du travail effectué par leurs enfants, notamment pour les personnes habitant les Escanaux. Nous remarquons cependant que le lien avec les parents n'est pas suffisamment important c'est pourquoi, nous prévoyons de changer de fonctionnement pour rencontrer chaque parent au moins une fois dans l'année.

Tout ce qui se passe à travers un coup de rouleau... Nous nous sommes posé une question dans le cadre de l'évaluation de notre travail et de la conception de ce rapport d'activité. « A quoi servent les chantiers loisirs ? ». Aujourd'hui nous avons le recul nécessaire pour faire plusieurs constats. Les chantiers loisirs sont une vraie action citoyenne regroupant à la fois une présence sociale, des temps d'animation informelle auprès des jeunes du quartier. Ils permettent également de revaloriser l'image des jeunes du quartier notamment auprès des habitants et des parents.

Nous constatons que cette action est un bon moyen de se faire connaître dans un quartier, de faire une évaluation des besoins tout en répondant à un manque d'activité de proximité. Cependant, cette activité à ses limites, de part le nombre de participants, de participations, ainsi que la tranche d'âge des jeunes autorisés à travailler.



Quelques photos prises sur le vif!



Les jeunes en action!



✓ **Les chantiers loisirs à Pont Saint Esprit :**

Cette année dans le cadre d'un financement de la ville de Pont-Saint-Esprit. Nous avons essayé de développer une activité similaire à celle de Bagnols-sur-Cèze.

Nous avons rencontré des jeunes au BARADOS, association de jeune gérée à l'époque par une adulte relais et des jeunes en service civique. L'idée était de piloter à partir de ce lieu un groupe de travail composé de jeune de la ville pour imaginer comment adapter ces chantiers à leurs villes. En cours d'année, ce lieu a été fermé, mettant fin à un début de travail. Nous sommes restés en contact avec l'agent de médiation de la ville afin d'être disponible pour accueillir des jeunes de Pont-Saint-Esprit sur les chantiers de la ville de Bagnols-sur-Cèze.

Nous avons rencontré en novembre M. BOUVIER chargé de mission à la Politique de la Ville afin de faire le point sur ce que nous avons essayé de mettre en place. Il ressort que nous ne pouvons pas mettre en place une action collective dans une ville où la Prévention Spécialisée n'est pas implantée sans lieu de référence telle que la Pépinière où nous pourrions piloter les inscriptions, distribution de pécules...

10. Perspectives 2018

- Le service prévoit la poursuite des chantiers loisirs au cœur du quartier dont la pertinence est avérée pour prévenir les risques de marginalisation, de radicalisation et pour favoriser le lien intergénérationnel.
- Le travail avec les familles a été amorcé en fin d'année et le service prévoit de le développer au cours de l'année 2018.
- Le travail avec les établissements scolaires se développe chaque année. Sur 2018, un partenariat avec la classe relais du Collège du Bosquet devrait être mis en place.
- **Deux** personnes en service civique seront accueillies sur le pôle jeunesse afin de développer de nouveaux projets.
- Un partenariat avec la Pension de Famille de l'Association RIPOSTe devrait être mis en place sur la parcelle de jardin afin de proposer un nouveau dispositif aux jeunes.
- Un partenariat avec le SAVS et L'AssaUCE Urbaine devrait permettre de proposer une activité aux personnes en situation de handicap au sein des quartiers prioritaires autour de la thématique du rap.
- En 2018 la Prévention Spécialisée devrait changer de local.

